

Louis Bélet veut se diversifier

PRIX SVC L'entreprise jurassienne, connue pour ses fraises sur mesure, enregistre un chiffre d'affaires de 18 millions de francs

GHISLAINE BLOCH
@BlochGhislaine

Située dans le petit village jurassien de Vendlincourt, à quelques kilomètres de Porrentruy, l'entreprise Louis Bélet conçoit depuis plus de soixante ans des outils de coupe de haute précision. «Nous produisons environ 500 000 outils par année et nous les commercialisons à quelque 850 clients», note Arnaud Maître, dont l'entreprise connaît une progression constante des ventes grâce aussi bien à ses micro-forets et ses fraises qu'à ses outils de coupe sur mesure.

Connue pour ses fraises sur mesure qui permettent notamment de tailler les roues dentées, l'entreprise jurassienne destine essentiellement ses outils au marché horloger. «Nos outils permettent de fabriquer toutes les pièces d'une montre», précise Arnaud Maître, qui dirige la société familiale depuis 2008 avec sa sœur, Roxane Piquerez. Ils ont effectué respectivement des études en biologie et en lettres.

«Je suis arrivé en 2005, un peu par hasard, reconnaît Arnaud Maître. Lorsque ma mère, Madeleine Maître et ses deux frères Louis-Philippe et Marc Bélet ont songé à partir à la retraite, ma sœur et moi étions les deux derniers représentants de la famille à pouvoir reprendre l'entreprise de notre grand-père, un horloger-paysan qui a fondé sa société à l'âge de 40 ans, encouragé par ma grand-mère», rappelle Arnaud Maître.

Vers une diversification

Mais si Madeleine Maître a cédé les rênes à ses enfants, elle n'a jamais vraiment quitté l'entreprise et veille toujours sur le fleuron industriel



Roxane Piquerez dirige l'entreprise familiale avec son frère, Arnaud Maître. (EDDY MOTTAZ)

fondé par son père, tout comme son frère Marc.

Si 70% des ventes sont réalisées grâce au secteur horloger, la société souhaite en être moins dépendante. Le secteur médical mais aussi l'aéronautique, la téléphonie, la connectique ou l'électronique s'équipent chez Louis Bélet. «Notre objectif principal consiste à nous diversifier davantage», note Arnaud Maître. Autre priorité: la société cherche à accroître sa présence à l'international. «Nous allons mettre l'accent sur la France, la Grande-Bretagne, l'Italie mais également les Etats-Unis et

PRIX SVC

Les PME familiales à l'honneur

Le concours organisé par le Swiss Venture Club récompense une PME familiale qui s'inscrit dans la pérennité. Après une sélection de plus d'une année et la visite de six entreprises, le jury - composé d'une quinzaine de personnalités de l'économie romande -, auquel participe *Le Temps*, a établi un classement qui sera révélé le mercredi 9 novembre au SwissTech Convention Center. D'ici là, chaque lundi, une de ces six entreprises finalistes sera présentée dans *Le Temps*. ■ G.B.

la Chine.» Louis Bélet exporte déjà ses pièces destinées notamment à l'électronique sur le marché chinois depuis une dizaine d'années.

«Les outils de coupe de Louis Bélet possèdent une énorme réactivité», assure un client de Louis Bélet. De quoi faire face à la concurrence, comme Dixi, Fraisa ou le Japonais OSG. En 2015, la PME, entièrement autofinancée, enregistrait un chiffre d'affaires de 18 millions de francs. Seule l'année 2014 s'était traduite par un léger repli du chiffre d'affaires.

Quant aux effectifs, ils sont en constante augmentation. En 2009,

65 personnes travaillaient pour Louis Bélet. Aujourd'hui, le groupe compte 112 collaborateurs, dont 40% de frontaliers. «Nous cherchons à fidéliser nos collaborateurs par des petites attentions, comme la distribution de glaces en été, des cadeaux à Noël, des cours de gym. Ces petits gestes, associés à l'ambiance familiale, font que les gens restent fidèles à l'entreprise», estime Arnaud Maître, dont la société soutient de nombreux clubs sportifs régionaux, sociétés locales et événements culturels.

4 millions investis chaque année

En 1990, l'augmentation conséquente du personnel et du parc machines a nécessité l'agrandissement de la surface de production, qui est passée de 90 à 300 mètres carrés. Dix ans plus tard, l'entreprise a encore doublé sa surface en la portant à 1700 mètres. Aujourd'hui, Louis Bélet manque encore de place. Et cela se ressent, car les effectifs augmentent continuellement, avec en moyenne cinq engagements par an.

«Nous investissons chaque année environ quatre millions de francs dans les machines et les bâtiments», précise Arnaud Maître. L'entreprise construit elle-même une partie de ses machines, celles qui sont chargées de fabriquer des outils spécifiques. «Les outils standards représentent 60% de notre production mais 40% de notre chiffre d'affaires, alors que les spécialisés, eux, correspondent à 40% de notre production et représentent 60% des ventes», précise Roxane Piquerez. ■

AT&T-Time Warner, la fusion de l'année, va susciter des oppositions

MÉDIAS S'il est accepté, le rapprochement du géant des télécoms et du propriétaire de Warner Bros sera le plus important de l'année

Le géant américain des télécommunications AT&T a annoncé samedi le rachat pour 85,4 milliards de dollars (84,8 milliards de francs) de Time Warner, propriétaire des chaînes CNN et HBO et des studios de cinéma Warner Bros. Le mariage va bouleverser le paysage des médias américains.

Il s'agit de la plus importante fusion de l'année dans le monde. La transaction s'élève au total à 108,7 milliards de dollars si l'on inclut la dette, a précisé AT&T dans un communiqué.

Ce mariage crée un mastodonte aussi bien dans les contenus que les tuyaux, avec des parts de marché importantes dans ces deux secteurs aux marges très lucratives, notamment les contenus qui attirent Amazon, Netflix et désormais Google.

L'accord est «un assortiment parfait de deux sociétés avec des forces complémentaires qui peuvent apporter une nouvelle vision de la façon dont l'industrie des médias et des télécommunications travaille pour les clients, les créateurs de contenus, les distributeurs et les annonceurs», a déclaré le président d'AT&T, Randall Stephenson.

En liquide et en actions

Le mariage, qui devrait être finalisé fin 2017, se fera en liquide et en actions. Les actionnaires de

Time Warner vont recevoir 107,50 dollars par titre. Ils détiendront ainsi entre 14,4% et 15,7% de la nouvelle entité et ceux d'AT&T le solde du capital.

AT&T prévoit que l'opération amène une amélioration du bénéfice par action dès la première année suivant sa conclusion et que les synergies de coûts atteignent un milliard de dollars par an après trois ans.

Cette fusion devrait être examinée de près par les autorités de la concurrence et la classe politique américaine, car la nouvelle entité pèserait plus de 300 milliards de dollars en bourse, avec des activités allant du téléphone aux médias en passant par le câble et l'Internet. Elle devrait également être observée à la loupe par les investisseurs, dont certains doutent de la pertinence d'un tel rapprochement.

En campagne samedi, Donald Trump, le candidat républicain à la Maison-Blanche, a déjà indiqué qu'il ferait tout pour bloquer le mariage s'il était élu président le 8 novembre prochain. «C'est trop de pouvoir concentré dans les mains de trop peu de gens», a dit le magnat de l'immobilier.

Recentrage stratégique

AT&T, fournisseur d'accès aux chaînes payantes et l'un des deux grands opérateurs américains en télécommunications, était valorisé 230,6 milliards de dollars vendredi soir à Wall Street. Time Warner, qui détient 10% du capital du service de vidéo en streaming Hulu, valait 69,6 milliards de dol-

lars. AT&T affirmait avoir 142 millions d'abonnés au wi-fi fin juin et 38 millions à la vidéo via DirecTV.

La fusion AT&T-Time Warner est l'un des plus gros mariages entre un fournisseur d'accès aux chaînes payantes et un fournisseur de contenu depuis le rachat en 2011 de NBCUniversal par Comcast. Elle complète le recentrage stratégique vers la vidéo, lancé ces dernières années par AT&T.

L'une des opérations les plus «transformatrices» pour l'opérateur de télécommunications avait été l'achat à près de 50 milliards de dollars (sans la dette) de DirecTV, bouclé l'été dernier, qui a fait du groupe l'un des plus gros acteurs sur le marché américain de la diffusion télévisée payante.

Sport, cinéma et télévision

Avec Time Warner, AT&T va mettre cette fois la main sur un important catalogue de contenus recherchés dans le sport, le cinéma et les séries télévisées telles que «Game of Thrones», «The Wire» ou encore «Sex on the City» et «Les Sopranos».

Il y a deux ans, Time Warner avait rejeté une offre à plus de 75 milliards de dollars de 21st Century Fox, son rival contrôlé par la famille Murdoch, car le prix proposé était jugé insuffisant.

Time Warner a déjà effectué une tentative de mariage malheureuse avec le groupe internet américain AOL en 2000. Le rapprochement s'était soldé par un divorce en 2009. ■ AT5/AFP

PUBLICITÉ

FIR
FONDS IMMOBILIER ROMAND

PAIEMENT DU COUPON N°17 AU 31 OCTOBRE 2016

COUPON N°17

Distribution brute	CHF 3.90	
dont revenu soumis à l'impôt anticipé	CHF 3.86	
à déduire 35%*	CHF 1.35	CHF 2.51
dont revenu non soumis à l'impôt anticipé**		CHF 0.04
Distribution nette versée		CHF 2.55

Valeur d'inventaire (VNI)	au 30.06.2016	CHF 129.67
Valeur de rachat	au 30.06.2016	CHF 126.78

* Les porteurs domiciliés en Suisse peuvent demander le remboursement de l'impôt anticipé. Dans le cadre des conventions régissant la double imposition, la restitution de l'impôt anticipé est également possible pour les porteurs domiciliés à l'étranger.

** Part de revenu provenant des immeubles détenus en propriété directe qui n'est pas soumise à l'impôt anticipé.

Echange des certificats de parts émis au porteur

Selon la communication officielle du 21.08.2015 et les informations contenues dans les derniers rapports de gestion, les parts ne sont plus émises sous formes de titres, mais exclusivement tenues sous forme comptable. L'investisseur n'est plus en droit d'exiger la délivrance de titres physiques.

Rachat forcé

Les parts matérialisées par des certificats au porteur qui n'ont pas été annoncées par les investisseurs au 30 juin 2016 à la direction de fonds ou à la banque dépositaire feront l'objet d'un rachat forcé. Le rachat forcé sera effectué sur la base de la valeur nette d'inventaire calculée au 30 juin 2016 et le montant sera consigné auprès de la banque dépositaire pour les investisseurs concernés.

DOMICILES DE PAIEMENT:

BANQUE CANTONALE VAUDOISE	LAUSANNE	J.P. MORGAN (SUISSE) SA	GENÈVE
PIGUET GALLAND & CIE SA	YVERDON	BANQUE LOMBARD ODIER & CIE SA	GENÈVE
LANDOLT & CIE SA	LAUSANNE	BASELSTADTSCHE KANTONALBANK	LIESTAL
BANQUE JULIUS BAER & CIE SA	GENÈVE	LUZERNER KANTONALBANK AG	LUCERNE
BASLER KANTONALBANK	BÂLE	BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE	NEUCHÂTEL
BANCA DELLO STATO DEL CANTONE TICINO	BELLINZONE	BANQUE BONHÔTE & CIE SA	NEUCHÂTEL
VALIANT BANK AG	BERNE	ACREVIS BANK AG	ST-GALL
UBS AG	BÂLE-ZÜRICH	BANQUE CANTONALE DU VALAIS	SION
BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG	FRIBOURG	COUTTS & CO AG	ZÜRICH
BANQUE CANTONALE DE GENÈVE	GENÈVE		

BANQUE DÉPOSITAIRE: BANQUE CANTONALE VAUDOISE

SOCIÉTÉ POUR LA GESTION DE PLACEMENTS COLLECTIFS GEP SA
RUE DU MAUPAS 2 • 1004 LAUSANNE • TÉL. 021 318 72 72 • FAX 021 318 72 00 • WWW.FIR.CH

SUR
LE WEB

Airbnb riposte
L'Etat de New York a porté un coup aux sociétés de location de logements en ligne comme Airbnb, en entérinant un texte qui augmente les amendes pour les personnes louant leur logement entier pour moins de trente jours. Airbnb a déjà annoncé vouloir faire recours.
A lire sur www.letemps.ch/economie